

AA Automotive

Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 336 rue Carnot
62370 AUDRUICQ
949 956 460 RCS BOULOGNE SUR MER

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 1^{er} JANVIER 2026

Le 1^{er} Janvier 2026, à 20 heures, au siège social,

Monsieur Antoine BODART,

Demeurant 336 rue Carnot (62370) AUDRUICQ,

Associé unique de la Société AA Automotive,

Associé unique et seul Président de la Société AA Automotive,

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social et modification corrélative de l'article 4 des statuts,
- Pouvoir en vue des formalités.

PREMIERE DECISION - TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

L'Associé unique décide de transférer le siège social de AUDRUICQ (62370) 336 rue Carnot à AUDRUICQ (62370) 325 rue Carnot, à compter du 1^{er} Janvier 2026.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié comme suit :

« ARTICLE 4 - Siège social

Le siège social de la Société est fixé à AUDRUICQ (62370) 325 rue Carnot. »

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIEME DECISION - DELEGATION DE POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

L'Associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'Associé unique.

L'Associé unique

Antoine BODART

Antoine BODART

✓ Certifié par  prosigne